

Guide pratique - Evaluation des politiques actuelles

Arborescence

- 1. Pourquoi un plan d'action energie climat communal ?
- 2. Qu'est-ce que j'y gagne ?
- 3. C'est quoi un PAEDC ?
 - Un PAEDC cyclique
 - Politiques actuelles
- 4. Concrètement, comment faire ?

De nombreuses actions sont déjà mises en place dans la plupart des communes en matière de transition énergétique, que ce soit en termes de rénovation du patrimoine communal, de mobilité ou de sensibilisation des citoyen-ne-s à l'utilisation rationnelle de l'énergie. Ces actions pourront bien entendu alimenter le PAEDC.



Votre commune est peut-être déjà plus avancée que vous ne l'imaginez !



Actions / étapes	Chercher >>>	Consolider >>> C	Décoller >>> B	Devenir exemplaire >>> A	Situation 2015 Introduisez une lettre entre D et A - Introduisez zéro si aucune action n'est entreprise (colonne à remplir obligatoirement)
Solier et contrôler ses consommations énergétiques	Établir un cadastre énergétique des bâtiments publics	Faire un bilan énergétique annuel des consommations du patrimoine	Effectuez un suivi régulier des principaux points de consommation d'énergie	Présenter un rapport annuel détaillé à l'ensemble du personnel l'encadrant au regard d'objectifs clairs de consommation d'énergie	
Optimiser l'entretien et l'exploitation de ses installations techniques d'énergie	Identifier la cas échéant tous les contrats d'entretien et d'exploitation des installations, listes des équipes, vérifiez que les régimes réglementaires sont bien faits	Effectuez une maintenance préventive des installations	Élaborez et suivez un plan d'amélioration des installations techniques	Remplacez les contrats d'entretien/consommation des installations techniques d'énergie en privilégiant les sociétés à l'énergie verte, intègrez à la garantie de performance	
Récuser votre patrimoine bâti	Affichez le Coefficient P22 sur votre patrimoine bâti	Sur la majorité des bâtiments, engagez des actions d'amélioration de la performance énergétique à temps de réaliser un investissement rapide	Engagez des rénovations de niveau minimal basse énergie (moins de 40 euros/m2) de performance	Généralisez les rénovations de niveau basse énergie (moins de 100 euros/m2) de performance	

Un tour d'horizon peut être mené grâce à l'outil Etat des lieux développé par l'Association pour la Promotion des Energies Renouvelables. Il vise à dresser un état des lieux de la politique énergétique locale afin d'identifier ses points forts et lacunes éventuelles.

Il sera également nécessaire d'objectiver l'impact des actions déjà menées afin d'évaluer le chemin parcouru depuis l'année de référence et de faciliter la définition d'objectifs sectoriels réalistes en chiffrant les efforts qu'il reste à réaliser.

Outils

[Outil Etat des lieux](#)